

CALCITAT® FORT



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Un ml contient :

Calcium (sf de gluconate monohydraté) 38,45 mg
Chlorure de magnésium (sf d'hexahydrate) 30,46 mg
Phosphoryléthanolamine 6,0 mg

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219) 1,0 mg
Acide borique (E284) 88,3 mg

Forme pharmaceutique:

Solution injectable.

Espèce cibles:

Equins, bovins, ovins, caprins, porcins et chiens.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins, ovins, caprins, équins, porcins et chiens :

- prévention et traitement des hypocalcémies et/ou des hypophosphatémies telles que : fièvre vitulaire, parésies péri-partum, tétanie d'herbage, éclampsie.

Contre-indications:

Ne pas utiliser chez les animaux souffrant de troubles cardiaques.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

La solution doit être réchauffée à la température corporelle avant administration.

L'administration par voie intraveineuse doit être lente, par exemple en perfusion, et immédiatement arrêtée en cas d'apparition d'effets indésirables.

Lors d'administration par voie intramusculaire ou sous-cutanée, répartir la dose totale en plusieurs points d'injection pour limiter les réactions locales (sans dépasser 30 ml par point d'injection).

L'utilisation et la réutilisation de ce produit doit faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque en fonction des traitements précédents éventuels, notamment ceux à base de calcium.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Aucune.

Autres précautions:

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Lors d'administration par voie intramusculaire ou sous-cutanée, des réactions tissulaires locales au point d'injection peuvent être observées.

Une administration intraveineuse trop rapide peut provoquer une arythmie cardiaque et conduire à un collapsus mortel. Les symptômes d'une hypercalcémie peuvent survenir dans les 30 minutes après l'administration (tremblements, excitation, transpiration, hypotonie jusqu'au collapsus).

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité de la spécialité n'a pas été évaluée chez les espèces cibles en cas de gravidité et de lactation. Toutefois, l'utilisation du médicament pendant la gestation et la lactation ne pose pas de problème particulier.

Interactions médicamenteuses et autres:

Aucune connue.

Posologie:

15,4 mg de calcium et 12,2 mg de chlorure de magnésium par kg de poids vif, soit 0,4 ml par kg de poids vif par administration intraveineuse lente chez les bovins et équins ou intramusculaire et sous-cutanée dans les autres espèces.
Lors d'injection par voie intramusculaire ou sous-cutanée chez les bovins et équins la dose sera réduite à 0,1 ml par kg de poids vif.

L'administration peut être renouvelée, si nécessaire, toutes les 12 heures pendant un à deux jours.

voie d'administration:

Voies intraveineuse lente (bovins et équins) ou intramusculaire et sous-cutanée (autres espèces).

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Voir la rubrique "effets indésirables".

Temps d'attente:

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro heure.

Propriétés pharmacodynamiques:

Le soluté concentré de gluconate de calcium, de chlorure de magnésium et de phosphoryléthanolamine apporte à l'organisme des sels de calcium, de magnésium et du phosphore directement métabolisables. L'administration parentérale permet d'augmenter rapidement les concentrations plasmatiques de ces ions pour le traitement des hypocalcémies associées à une hypomagnésiémie et/ou une hypophosphatémie.

Caractéristiques pharmacocinétiques:

Après administration parentérale, le calcium, le chlorure de magnésium et le phosphoryléthanolamine sont rapidement distribués dans l'organisme.

Le taux de fixation aux protéines plasmatiques est voisin de 50 % pour le calcium et de 30 % à 50 % pour le magnésium.

Le calcium est essentiellement éliminé par les fèces et le magnésium par voie urinaire.

Incompatibilités:

La compatibilité avec un autre médicament doit être vérifiée avant le mélange, afin d'éviter la formation d'une précipité.

Durée de conservation:

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : utiliser immédiatement et ne pas conserver un flacon entamé.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

INTERVET
Rue Olivier de Serres
BP 17144
49071 BEAUCOUZE cedex

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/5167900 6/1992 - 21/07/1992

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Médicament à usage vétérinaire.

Classification ATC Vet:

QA12AX

Boite de 1 flacon de 100 ml

GTIN : 05017363520262

Boite de 1 flacon de 500 ml

GTIN : 05017363520668

MSD SantAnimale

Rue Olivier de Serres
B.P. 17144
49071 BEAUCOUZE CEDEX
Tél : 02.41.22.83.83
Fax : 02.41.22.83.00

www.msd-sante-animale.fr

